



UNION SAINT-BRUNO - SAISON 20.. / 20..



Maison de Quartier 49, rue Brizard - 33000 BORDEAUX
TÉL. : 05 56 96 33 53 FAX : 05 56 93 01 65
COURRIEL : usb@saint-bruno.org SITE : <https://www.saint-bruno.org>

FICHE ADHÉSION & COTISATION

Inscription à la section : MINEUR MAJEUR

Catégorie / Groupe :

NOM : Prénom : Fille Garçon

Date de naissance : École & Classe (si mineur) :

Adresse :

CP : Ville :

Tél Dom : N° Portable : (Si contact direct possible)

Autorise à envoyer des messages d'informations à l'adresse mail mentionnée (en MAJUSCULES) : NON OUI

Autorise la captation et diffusion de toutes les photographies ou vidéos prises par l'association, de moi (et ou) de mes enfants dans la cadre des activités du Club et ce durant la période de mon adhésion : NON OUI

Si mineur

Je soussigné(e) Autorise mon enfant :

A quitter seul le lieu de son activité : NON OUI

Responsable légal 1 : courriel : ☎

Adresse : (si différente de l'enfant)

CP : Ville :

Responsable légal 2 : courriel : ☎

Adresse : (si différente de l'enfant)

CP : Ville :

Autre personne à prévenir en cas d'urgence : ☎

ADHÉSION ANNUELLE À L'UNION SAINT-BRUNO.

NON REMBOURSABLE

Cette saison, êtes vous déjà adhérent dans une autre activité : NON OUI Si oui, laquelle ?

Autre personne du foyer familial adhérente cette saison

NOM : Prénom : Section :

Règlement de l'adhésion à l'association OBLIGATOIREMENT séparé de la cotisation attribuée à la section

1er membre du foyer : 37 € A partir du 2ème membre du foyer : 17 €

N° Chèque : Banque : Espèces : €

COTISATION ANNUELLE À LA SECTION DE L'UNION SAINT-BRUNO

NON REMBOURSABLE

Renouvellement : NON OUI Si oui, année d'inscription :

Venez vous d'un autre club ? NON OUI Si oui lequel : N° de licence :

Sections sportives : Date du **certificat médical obligatoire à joindre** :

Montant de la cotisation : € Dont, Espèces : € Chèque : € Autre : €

Banque : N° chèque(s) :

J'ai lu et j'accepte les conditions d'assurance et le règlement intérieur.

Bordeaux, le

Signature.

(Parent, tuteur ou représentant légal pour les mineurs)